

**Genevieve Helleringer** est professeur de droit à L'Essec Business School et à Oxford (St Catherine's College). Elle enseigne en particulier le droit des affaires, le droit des contrats internationaux, l'arbitrage international et la négociation. Avant de finir son doctorat, elle a travaillé pour Shiseido au Japon et exercé en tant qu'avocate au sein des départements corporate des cabinets Willkie Farr & Gallagher à New York et Freshfields Bruckhaus Deringer à Paris (2000-2006). Son travail de recherche est centré sur le droit des contrats, le droit des affaires et le droit boursier, les MARC et s'inspire du droit comparé, de l'économie, de la sociologie et de la psychologie.

Geneviève s'intéresse à l'arbitrage et à la médiation tant d'un point de vue académique que d'un point de vue pratique. Elle est médiateur certifié.

Geneviève est titulaire d'un JD de l'Université Columbia (1999), d'un master en sociologie du droit de l'Université Panthéon Assas (2009) et d'un doctorat en droit privé de la Sorbonne (2010). Elle est admise aux barreaux de New York et de Paris. Elle est diplômée de l'Essec Business School et de Sciences-Po Paris. Elle est aussi titulaire d'un Master en psychologie expérimentale de l'université d'Oxford.